

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | MAI 2023



www.mozesurlouet.fr
mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66



Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 4 avril 2023

Etaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M. DAGUIN, Mme GODINEAU, M. ROUSSEL, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BÉZIE, FRÉMY, MOUKADEME, PAULT, SÉCHET MM. CUVELIER, MEUNIER • Absent(e)s excusé(e)s : M. QUILEZ qui donne procuration à Mme SECHET et M. PEILLOIN qui donne procuration à M. DAGUIN • Secrétaire de séance : M. ROUSSEL.

BUDGET PRINCIPAL VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Madame le Maire présente le compte de gestion établi par la Trésorerie pour l'exercice comptable 2022 du budget Principal.

DCM 2023-15 - Budget principal - approbation du compte de gestion

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte de gestion 2022 du Receveur municipal sans observations.

BUDGET PRINCIPAL VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Madame le Maire présente l'exécution du budget 2022 de la Commune. Puis elle se retire et ne prend pas part au vote.

DCM 2023-16 - Budget principal - approbation du compte administratif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter le compte administratif qui se présente comme suit :

| | |
|-------------------------------|----------------|
| • Section de fonctionnement : | |
| Dépenses : | 1 478 691.81 € |
| Recettes : | 1 583 921.37 € |
| Excédent de l'exercice : | 105 229.56 € |
| Excédent cumulé : | 205 229.56 € |
| • Section d'investissement : | |
| Dépenses : | 374 974.74 € |
| Recettes : | 753 507.92 € |
| Excédent de l'exercice : | 378 533.18 € |
| Excédent cumulé : | 503 237.49 € |

BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2022 comme suit :

- 100 000 € en report au c/002 de la section de fonctionnement
- 105 229.56 € au c/1068 de la section d'investissement (arrondi à 105 229 € sur le BP)

DCM 2023-17 - Budget principal - affectation du résultat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant le montant du résultat de fonctionnement qui s'élève à 205 229.56 €, considérant l'excédent cumulé d'investissement qui s'élève à 503 237.49 € et le montant des restes à réaliser qui s'élève à 120 412, décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

- 100 000 € en report de la sc/1068 de la section d'investissement
- 105 229.56 € au c/1068 de la section d'investissement

BUDGET PRINCIPAL VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Mme le Maire présente le prévisionnel de fiscalité locale élaboré par la DGFiP et rappelle les taux votés en 2022 :

| | |
|--|---------|
| • Taxe sur le foncier bâti | 39.28 % |
| • Taxe sur le foncier non bâti | 37.60 % |
| • Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) | 11.97 % |

Le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- 6 favorables à une augmentation de 3%
- 10 favorables à une augmentation de 4%

DCM 2023-18 - Vote des taux des impôts locaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide une augmentation de 4 % des taux qui se traduit comme suit :

| | |
|--|---------|
| • Taxe sur le foncier bâti | 40.85 % |
| • Taxe sur le foncier non bâti | 39.10 % |
| • Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) | 12.45 % |

BUDGET PRINCIPAL VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Mme le Maire présente le budget primitif 2023 de la Commune.

DCA 2023-19 - Vote du budget primitif 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de voter le budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

| | |
|-------------------------------|----------------|
| • Section de fonctionnement : | 1 633 204.00 € |
| • Section d'investissement : | 1 275 218.00 € |

Il est proposé, et accepté, que l'indemnité précédemment perçue par le conseiller délégué à la voirie soit reportée sur Madame le Maire et Monsieur le premier adjoint, qui ont repris cette compétence.

Le Conseil Municipal, appelé à en délibérer, vote favorablement à l'unanimité.

Les membres du Conseil Municipal remercie les élus et les personnels communaux du travail réalisé.

SIEML - VALIDATION TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU GENIE CIVIL

Lors de sa séance du 06/12/2022, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur l'extension du réseau génie civil télécom, destiné à desservir le secteur du Pas Chauveau (terrain de pétanque et le terrain de M. Rabby), dont le montant estimatif s'élevait à 17 160 € TTC.

A la suite de cet accord, le SIEML a transmis un avant-projet détaillé dont le montant s'élève à 10 825.26 € TTC.

DCM 2023-20 - Participation financière aux travaux d'alimentation en énergie Basse Tension réalisés par le SIEML

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la participation financière aux travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML) fixée à 10 825.26 €.

PARTICIPATION A LA SPL ALTER PUBLIC DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a décidé la prise de participation au capital de la SPL ALTER PUBLIC. Cette entrée dans la SPL nécessite la désignation de membres représentants la Commune au sein des instances.

DCM 2023-21 - Désignation des représentants à la Société Alter Public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, complète sa délibération précédente et désigne les membres élus comme suit :

- Monsieur Benoit DAGUIN pour siéger au sein de l'Assemblée spéciale d'Alter Public prévue à l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales, ses fonctions prendront effet à la date de l'inscription de Mozé-sur-Louet dans les comptes d'actionnaires de la SPL, qui sera autorisé à accepter toutes fonctions dans le cadre de l'exercice de ce mandat qui pourraient lui être proposées par la SPL ;
- Monsieur Benoit DAGUIN pour représenter Mozé-sur-Louet aux assemblées générales de la SPL Alter Public et Monsieur Flavien MEUNIER pour le suppléer en cas d'empêchement.
- Monsieur Benoit DAGUIN pour représenter Mozé-sur-Louet à la Commission des Marchés de la SPL Alter Public et Monsieur Flavien MEUNIER pour le suppléer en cas d'empêchement.

Fait à Mozé-sur-Louet, le 6 avril 2023
Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE

Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque de Mozé-sur-Louet propose aux enfants de 5 à 10 ans un atelier sur la fabrication de bombes à graines et de semis le **mercredi 07 juin à 10h**.

Cet atelier sera animé par Virginie des Jardins de Loire. Les parents le souhaitant pourront rester avec leur enfant durant l'atelier.

Inscription à la bibliothèque ou au 02 41 45 35 10 ou bien par mail : bibliotheque@mozésurlouet.fr



Sélection de nouveautés.

Mozé-sur-Louet a son nouveau

Conseil Municipal des Jeunes

Le vendredi 3 et samedi 4 mars ont eu lieu les élections des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes. Douze enfants ont été élus : Elies Lecomte, Emmy Marionneau, Enola Sechet, Izai Philippon, Léonie Bineau, Louane Rekab, Louis Loubert, Louisa Vetault, Luna Pelloin, Mahaut Daury, Manon Daguin, Maxim Seite.

Le vendredi 17 mars a eu lieu la première rencontre entre les membres du CMJ et les élus adultes membres de la commission.

Lors de ce premier temps, les jeunes ont choisi deux commissions à travailler lors de ce mandat de 2 ans :

- **Commission évènement** avec comme idées de réaliser une journée ramassage de déchets, organiser une course pour le téléthon, faire des activités avec les personnes âgées...
- **Commission installation et embellissement** avec comme idées de mettre des panneaux "ralentir" aux entrées de la commune, organiser des stages de pêche, de basket..., installer des tables de tennis de table sur la commune, mettre des boîtes à livres ...



La prochaine réunion sera consacrée au lancement des différents projets et aura lieu le vendredi 5 mai.



Le "Jardin de la croissance" :

un jardin partagé, ça vous dit ?

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles !

Dans le PM n°88, nous vous présentions le projet de jardin partagé sur la commune. Peu de retours pour le moment. Peut-être par oubli ou méconnaissance ? Reprécisons quelques points.

Le concept de jardin partagé

Les jardins partagés sont des « jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public » (proposition de loi sur les jardins collectifs, art.1).

C'est donc un lieu de rencontres, de lien social, d'expérimentation et/ou de production de légumes, fruits, plants. Pour y être bénévole il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières en maraichage ou sur les végétaux mais juste être animé de l'envie d'échanger, d'apprendre, de partager, d'entreprendre et vouloir s'investir dans un projet agroécologique.

Un jardin partagé à Mozé-sur-Louet...

Où ? Entre les écoles et la résidence autonomie Les Jonchères, le long des peupliers de l'étang des Ganaudières.

Pourquoi ? Né de la volonté du Conseil Municipal, des habitants, enseignants, résidents des Jonchères, parents d'élèves ont ensuite manifesté un intérêt pour ce projet. L'objectif est de créer du lien intergénérationnel autour du végétal et du jardin, sur un espace public qui s'y prête bien, central et de proximité.

Comment ? Un travail préalable de conception par des

étudiants de l'Université d'Angers a été mené ; ils ont fait une proposition d'aménagement et de coût associé.

Les aménagements et travaux seront réalisés et financés par la commune avec des subventions régionales et européennes possibles. Le projet n'est pas figé, il pourra évoluer et sera réalisé en plusieurs phases, sur plusieurs années. Réfléchi en deux parties, le jardin sera pour partie accessible au public. Un espace sera en revanche réservé aux membres de l'association.

Pour qui ? Le projet est ouvert à toute personne désireuse de s'investir dans une association, de partager ses connaissances et compétences, d'organiser des animations et temps d'échanges, d'apprendre plus sur le jardinage, les végétaux...et bien plus encore !

Pas besoin d'être expert pour se lancer ! Et le projet est ouvert à tous, même aux personnes possédant un jardin.

Quand ? Les dates clés... Une réunion d'information se tiendra le mardi 23 mai à 20h en Mairie. Tout le monde est convié à cette réunion ; et toute présence à cette réunion ne sera pas considérée comme engagement.

Nous organiserons ensuite des visites de jardins partagés en fin de printemps, début d'été. La création d'une association est envisagée dans l'été ou courant d'automne.

Un dossier de demande de subvention sera ensuite déposé à l'automne pour un début des travaux l'hiver prochain. Ce calendrier dépendra des retours et bonnes volontés qui se seront manifestées.

Pour toute question, remarque, suggestion, vous pouvez nous contacter sur : jardinpartage@mozésurlouet.fr

À vos pelles, fourches et grelinettes !

« Vous souhaitez exercer depuis chez vous, une activité qui a du sens? Vous aimez le contact humain ?
Devenez accueillant familial social, quel que soit votre âge ou votre expérience ! »

Le CCAS vous informe

Le CCAS et le Service Accompagnement Vers l'Emploi vous informe sur le métier d'accueillant familial et social

Devenir accueillant familial et social, c'est prendre soin, chez soi, de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap.

Le département vous accompagne et met à votre disposition un accompagnement par une équipe composée d'un médecin, d'une infirmière, d'une assistante sociale et d'une psychologue ainsi que des formations tout au long de votre carrière.

En quoi cela consiste ?

C'est un travail **rémunéré à exercer à domicile**. Il consiste à accueillir chez soi 1 à 3 personnes majeures âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap. Chacune dispose de sa chambre personnelle et a accès aux espaces communs.

L'accueillant **veille aux différents besoins** matériels et sociaux de la personne accueillie :

- alimentation,
- hygiène, soins quotidiens, entretien de la chambre,
- vêtements,
- activités et loisirs, déplacements...

L'accueillant propose des moments de partage en famille.

Il s'engage pour **maintenir ou améliorer l'autonomie de la personne accueillie**.

Les différents types d'accueil

En tant qu'accueillant, il vous est possible de choisir la formule qui vous convient :

- accueil permanent : toute l'année, jour et nuit,
- accueil temporaire : jour et nuit pour une durée inférieure à 3 mois,
- accueil de jour : en journée.

Intéressé(e) ? Contacter le Département du Maine-et-Loire, Unité d'accueil familial et social, **02 41 81 46 64**, contact.afs@maine-et-loire.fr



Une histoire de rencontres

« Ce que j'aime c'est la diversité des personnes. J'aime m'occuper des gens. Être accueillant familial social ça se prépare car c'est un engagement. C'est aussi beaucoup de liberté, c'est l'idéal ! »

*Anne Martineau,
Accueillante familiale sociale.*

L'UDAF accompagne nos jeunes

L'UDAF (l'Union Départementale des Associations Familiales de Maine-et-Loire), met en place un service d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les personnes en situation de handicap), étant ni en étude, ni en formation, sans emploi, sans ressources.

Cet accompagnement consiste à remobiliser chaque jeune quelles que soient ses difficultés, dans la réalisation de son projet.

Aussi, l'ensemble des membres du CCAS est mobilisé dans cette démarche de soutien auprès des jeunes mais c'est aussi l'affaire de tous, familles, proches, structures, associations.

Contact UDAF :

02 41 36 51 94 • jnova@udaf49.fr





Carnaval de Mozé, une belle édition 2023 !

Samedi 1^{er} avril 2023 a eu lieu le carnaval de Mozé-sur-Louet. Environ 230 personnes déguisées se sont rassemblées derrière M. CARNAVAL et la fanfare de la commune pour défiler dans les rues. Comme le veut la tradition, le bonhomme carnaval, représentant les soucis de l'hiver, a été brûlé.

Le bonhomme carnaval a été confectionné par les enfants de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs du mercredi. Un apéritif a été offert à tous les participants afin de clôturer la matinée.

Prochaines animations "Animons Mozé" :

- Mai : Initiation aux techniques de jardinage (la date sera communiquée prochainement sur Facebook et sur la rubrique agenda du site internet de la commune).
- Samedi 10 juin : Sortie au parc oriental de Maulévrier.

Renseignement auprès de Nicolas PASCUITO
au **06 87 91 76 07** ou par mail à l'adresse suivante :
animationloisirs@mozesurlouet.fr

Se sentir utile, cela vous tente ?



pour tous, toute la vie, partout

ASSOCIATION

L'ADMR Coteaux du Louet est une association locale qui couvre 6 communes autour de Mûrs-Erigné. Existante depuis 1983, elle regroupe 10 bénévoles et une vingtaine de salariés formés tout au long de leur carrière. Que la demande concerne de l'aide à domicile pour nos aînés, de l'accompagnement du handicap ou de l'entretien de la maison, l'ADMR a la volonté de répondre à tous vos besoins. L'association offre aux personnes de tous âges une aide à la vie quotidienne et ce sont 264 personnes qui ont pu en bénéficier cette année.

Mais si l'activité est assez dense et ravie les bénévoles, la présidente de l'association, nous explique : "Nous accueillons avec joie les demandes toujours plus nombreuses mais nous serions réellement satisfaits s'il nous était possible de les satisfaire rapidement."

Pour cela, l'association doit recruter régulièrement des salariés intervenant à domicile, un métier au plus près de l'humain. CDD, CDI ou encore contrat étudiant : votre futur emploi est peut-être près de chez vous.

C'est dans ce but que l'association recherche des personnes qui souhaitent avant tout donner de leur temps afin d'ajouter de l'humain à son quotidien.

Car si les prestations aux domiciles sont réalisées par des professionnels, l'association est, elle, gérée par des bénévoles et à ce titre elle accueillera avec plaisir toute personne motivée pour remplir des missions de lien social ou d'appui au fonctionnement de l'association.

Contact : ADMR Coteaux du Louet, 16 route de Cholet
au **02 52 21 02 66** ou à **cot-louet@asso.fede49.admr.org**



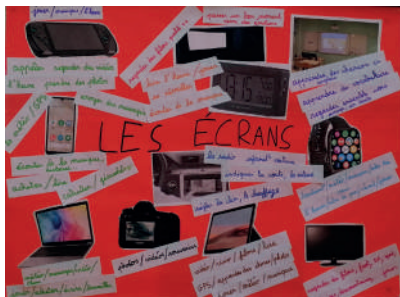
Du côté de l'école le Petit Prince !

Ciné concert Planète Félix



Mardi 28 mars, les GS sont allés voir «Planète Félix» au Pôle culturel de Faye-d'Anjou. Jeudi après-midi, les deux musiciennes de Planète Félix sont venues à l'école. Les enfants ont pu découvrir de près les instruments utilisés pendant le spectacle et ont été initiés au bruitage sur un dessin animé de Félix le chat.

Semaine sans écran



Nous nous sommes lancés un défi pour la semaine du 13 mars : ne pas utiliser d'écrans ! L'infirmière scolaire

est venue à deux reprises pour expliquer aux élèves les effets des écrans sur le corps et pour faire le bilan de cette semaine. Petits et grands ont tous joués le jeu. Des affiches ont été faites par chaque classe et ont été exposées à l'école où a eu lieu un soir, un café des parents : moment d'échanges et d'informations convivial autour du thème des écrans. A cette occasion, Nicolas AILLERIE a mis en place une initiation aux techniques du dessin MANGA à la bibliothèque municipale.

La piste routière de Louerre



Les classes de CM1-CM2, CE2-CM1 et CE1-CE2 ont passé une journée à la piste routière de Louerre. Arnaud, Bruno et Jean-Paul, des bénévoles de l'association de la Prévention Routière, ont animé ces journées par des jeux, des ateliers de maniabilité pour faire prendre conscience des dangers sur la route en vélo et comment les

éviter. C'était aussi l'occasion de voir les progrès des élèves qui bénéficient de séances de "Savoir Rouler" depuis l'année dernière.

Journée d'adaptation

En juin, les journées d'adaptation pour les futurs élèves de petite section commenceront. Ils pourront découvrir le temps d'un moment, la vie à l'école, les activités de la classe, les enseignants et rencontrer leurs futurs copains.

Lecture



Des élèves de la classe de CE2-CM1 lisent tous les vendredis une histoire aux élèves de PS-GS. C'est l'occasion de développer ses compétences de conteurs pour les plus grands et de profiter d'une belle histoire pour les plus petits. Un beau moment d'échanges que tous les enfants apprécient.

Du côté de l'APE

En parallèle avec le Carnaval communal le 1^{er} avril, la commission **Bourse aux vêtements** accueillait les acheteurs venus chiner pour les beaux jours à l'Espace Loisirs Le Coteau. Bravo à l'équipe : Pauline, Solène, Sophie et Charlotte, pour le temps passé, avant pendant et après ce 1^{er} temps fort du week-end. Nous n'oublions pas les parents bénévoles venus en renfort pour aider à l'organisation, merci à eux également. Cette première édition positive motive la commission à proposer une nouvelle vente en fin d'année.

Le 2^{ème} temps fort et attendu de ce 1^{er} week-end d'avril : **La Soirée**

Rubik's Cube ! Merci à la commission : Elise, Stéphanie, membres du bureau, bénévoles... de nous avoir fait passer une soirée divertissante et colorée. Tout le monde a joué le jeu en suivant le dress code. Les parents ont pu faire de nouvelles rencontres, prendre le temps d'échanger autour d'un apéritif aux couleurs du Rubik's Cube et de s'amuser avec les enfants. Petits et grands en ont bien profité et « L'Bon Truck » sur place, nous a régala.

Pour l'occasion, en catimini, un groupe d'enfants avait préparé une petite scénette depuis quelques jours dans la cour de récréation. C'est avec plaisir et amusement



qu'ils nous l'ont présentée. Bravo à nos petits acteurs : Yahel, Lison, Antonin, Kalya, Lili et Juliette.

Une soirée réussie et déjà des idées pour l'année prochaine...!

Place maintenant à la préparation de la **Fête de Fin d'année, le samedi 1^{er} juillet**, qui en sommes, est déjà en route après recherche des lots et distribution des tickets de Tombola.

Solidarité, prévention, découverte et sport à l'école le Prieuré !

Un bol de riz solidaire



Vendredi 7 avril, l'École le Prieuré a accueilli l'association Solidarité Don d'Espoir. Denis et Michel, président et membre venant en aide aux enfants de Madagascar, ont tout d'abord présenté un diaporama. Les enfants ont pu appréhender une autre réalité de la vie d'enfants de leur âge, parfois sans maison ou avec des habitations plus que précaires, sans jouet, avec un seul repas par jour. Ils ont aussi découvert, tous stupéfaits, une salle de classe équipée seulement d'un tableau et de bancs. Camille a bien retenu cette explication de Denis : « il faut parfois que les élèves marchent dix kilomètres à pied, en tongs, sur des routes en terre toutes cabossées mais ils sont très heureux de venir à l'école ! » Enfants, enseignantes, parents et membres de l'association se sont ensuite réunis sur la cour de l'école autour d'un bol de riz dont le bénéfice s'est élevé à 347 euros. De plus, une collecte de fournitures scolaires, de jeux, de livres avait été organisée au sein de l'école, précédant l'intervention de l'association. Quant aux enfants de l'école du Prieuré, ils conserveront en mémoire ce temps de solidarité mais aussi ces photos d'enfants tous souriants : « ils ont une vie très difficile par rapport à la nôtre mais pourtant ils sourient tout le temps ! »

Des apprentis tailleurs de pierre

Dans la continuité de la découverte du patrimoine local, les enfants de la Petite Section au CM2 sont allés observer la restauration d'une partie de l'église de leur commune. En effet, Mr Adrien Bretel artisan maçon, en charge de ce chantier, a pris du temps pour leur expliquer en quoi consistait son travail et leur montrer les différents outils pour tailler le tuffeau. Les enfants ont regardé les maçons travailler avec attention et admiration. Pour les faire participer activement, Mr Bretel les a invités également à s'essayer à la taille de pierre ! Victor en CP, se montre encore hésitant quant au choix de son futur métier : « Je ne sais plus si je veux être pilote d'avion ou tailleur de pierre ! » Mr Bretel ponctuera ainsi son intervention auprès des enfants de CE très impressionnés : « Il faut savoir travailler en équipe. Ensemble, on est plus forts ! »



Les classes de CE-CM apprennent à rouler en toute sécurité

Les classes de CE et CM ont roulé sur la piste routière de Louerre afin d'apprendre à circuler à vélo en toute sécurité. Grâce à des vrais panneaux de signalisation, des tracés au sol, des feux tricolores, des ronds-points, des stops, les enfants ont appris les bases de la conduite en situation pratiquement réelle. Toutefois, quelques stops n'ont pas toujours été bien respectés ainsi que des petits excès de vitesse qui ont été immédiatement sifflés par Bruno, gendarme bénévole à la retraite ! Un enfant confiera : « aujourd'hui, j'ai appris qu'il fallait indiquer la direction avec son bras. » Pour finir, des ateliers de maniabilité ont été proposés aux cyclistes en herbe : passer sur une petite planche à bascule, slalomer entre des plots, ou encore de lâcher d'une main son vélo pour prendre une balle et la jeter dans un seau... Des progrès ont été remarqués au fil de la journée mais il reste encore la concentration à travailler !



Des séances d'athlétisme pour les élèves de maternelles, de CE et de CM

Durant cette quatrième période de l'année, les élèves ont travaillé la coordination et l'endurance grâce à l'intervention d'un conseiller technique du Comité Départemental d'Athlétisme. Les enfants ont pris conscience qu'il n'était pas toujours facile d'être coordonné avec son corps tout en étant endurant. Ils ont néanmoins pris beaucoup de plaisir à développer ces compétences au travers de situations ludiques d'autant plus qu'elles comportaient de vrais challenges !

Du côté de l'APEL

Le premier loto de l'école le Prieuré fait carton plein !

Dimanche 26 mars, l'école Le Prieuré a organisé son premier loto à l'Espace Loisirs Le Coteau. 250 personnes se sont déplacées pour tenter de gagner les 1600€ de cartes cadeaux. La commission organisatrice a proposé des crêpes et des boissons que les participants pouvaient acheter lors des pauses. Une belle réussite pour cette première édition !



Le marché de printemps

Le dimanche 14 mai de 10h à 12h30, dans la cour de l'école, se tiendra le marché de printemps. N'hésitez pas à venir vous y balader pour y découvrir différents artisans et producteurs.

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi,

mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de

14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale :

aide au maintien à domicile, suivi des traitements

et des plaies... Permanences sans

rendez-vous le matin : le mardi, mercredi,

vendredi et samedi de 7h00 à 7h30.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mosesurlouet.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Nicolas Pasquito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Soirée ASDMS Basket

Samedi 13 mai

à partir de 19h30 - Espace Loisirs

Le Coteau à Mozé-sur-Louet.

Marché de printemps

Dimanche 14 mai

de 10h à 12h30 dans la cour

de l'école Le Prieuré.

Réunion d'information sur le jardin partagé

Mardi 23 mai

à 20h en mairie.

Atelier jardinage à la bibliothèque

Mercredi 7 juin

Fabrication de bombes à graines

et de semis à 10h. Inscription à la

bibliothèque.

Sortie au parc oriental de Maulévrier

Samedi 10 juin

RDV à 9h45 sur le parking de la Mairie.

Soirée quinquette

Samedi 22 juillet

Soirée au bord de l'étang. Ambiance

festive et animée au rendez vous.

Vide grenier

Dimanche 27 août

Ce sera le moment pour vous de

vider vos caves et greniers !

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : communication@mosesurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).